

# Family Law Information Centre

Providing help in  
understanding family  
law procedures.



## What is the Family Law Information Centre (FLIC)?

The Family Law Information Centre (FLIC) is an office of the Court Services Branch of the Yukon Department of Justice that provides information on family law issues and court procedures.

Services provided by the FLIC are free to the public. Anyone who needs information about Yukon family law matters can use the centre, but it is important to understand and remember that FLIC staff members do not take the place of a lawyer. You are responsible for your own case.

## How can we help?

### FLIC staff can:

- give you information on family law;
- provide various publications on family law matters, including self-help guides;
- offer some help with completing court forms;
- provide computers for public use to research family law matters and to access and prepare court forms;
- notarize your court forms;
- provide referrals to other organizations and agencies

## What the FLIC staff cannot do:

- provide legal advice. For legal advice, you must see a lawyer;
- tell you what to say in your court forms or what to say in court;
- complete any part of the court forms for you;
- recommend a legal strategy;
- represent you or appear in court;
- file your forms with the court;
- serve forms on the other party.

### An important caution:

The staff members at the FLIC do not take the place of a lawyer. There is no attorney-client relationship between you and the staff. You are strongly encouraged to seek the services of a lawyer for legal advice and strategy.

### Address:

Box 2703 (J-FLIC)  
Andrew A. Philipsen Law Centre  
(Ground Floor)  
2134 Second Avenue  
Whitehorse, Yukon Y1A 2C6

### Hours:

Monday – Friday, 9:00 am – 4:00 pm,  
excluding holidays

**Phone:** (867) 456-6721 or toll free (in Yukon)  
1-800-661-0408, local 6721

**Fax:** (867) 456-6105

**Website:** [www.yukonflic.ca](http://www.yukonflic.ca)

**Email:** [FLIC@gov.yk.ca](mailto:FLIC@gov.yk.ca)

# Le Centre d'information sur le droit de la famille (CIDF)

Pour vous aider à  
comprendre les procédures  
du droit de la famille.



## Qu'est-ce que le Centre d'information sur le droit de la famille?

Le Centre d'information sur le droit de la famille (CIDF) est un bureau de la Direction des services judiciaires du ministère de la Justice du Yukon qui fournit des renseignements sur les questions et les procédures judiciaires relatives au droit de la famille.

Les services du CIDF sont offerts gratuitement au public. Quiconque a besoin de renseignements à propos du droit de la famille au Yukon peut utiliser le Centre, mais il est important de bien comprendre et de garder à l'esprit que le personnel du CIDF ne peut pas remplacer un avocat. Vous êtes responsable de votre propre cas.

## Comment pouvons-nous vous aider?

### Le personnel du Centre d'information en droit de la famille (CIDR) peut :

- vous donner des renseignements sur le droit de la famille
- vous fournir diverses publications sur les questions liées au droit de la famille, dont plusieurs guides pratiques
- vous aider à remplir les formules de la cour
- mettre à votre disposition des ordinateurs pour faire des recherches sur le droit de la famille, avoir accès aux formules de la cour et préparer ces documents
- authentifier les formules qui doivent être déposées auprès de la cour
- vous orienter vers d'autres bureaux et organismes

### Le personnel du CIDR ne peut pas :

- vous donner des conseils juridiques; pour cela vous devez consulter un avocat
- vous indiquer quoi inscrire sur les formules de la cour ou quoi dire en cour
- remplir les formules à votre place, que ce soit en tout ou en partie
- vous recommander une stratégie juridique
- vous représenter ou comparaître en cour
- déposer vos formules à la cour
- signifier des documents à l'autre partie

#### Avis important :

Les services offerts par les employés du CIDF ne peuvent pas remplacer les services d'un avocat. Il n'y a pas de relation client-avocat entre vous et notre personnel. Nous vous encourageons fortement à demander les services d'un avocat pour obtenir une consultation juridique et développer une stratégie.

#### Adresse :

C.P. 2703 (J-FLIC)  
Édifice de droit Andrew-A.-Philipsen  
(Rez-de-chaussée)  
2134, 2<sup>e</sup> Avenue  
Whitehorse (Yukon)  
Y1A 2C6

**Heures d'ouverture :** du lundi au vendredi,  
de 9 h à 16 h, sauf les jours fériés

**Téléphone :** 867-456-6721 ou, sans frais  
(au Yukon), 1-800-661-0408, poste 6721

**Télécopieur :** 867-456-6105

**Site Web :** [www.yukonflic.ca](http://www.yukonflic.ca)

**Courriel :** [FLIC@gov.yk.ca/fr](mailto:FLIC@gov.yk.ca/fr)